



## DOCUMENT EXPLICATIF

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la Municipalité

### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 612-01-2023

#### Objet et résumé du projet de règlement

Le présent règlement modifie le règlement sur les permis et certificats 612-2023 afin de modifier le tableau d'objectifs et de critères.

Ainsi, une notion relative au terrain sera ajoutée dans les critères. Pour connaître le détail des modifications, vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous.

**Tableau 1.** Modification du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 612-2023*

Article	À retirer	À ajouter
Tableau 2, p. 17	Dans le titre du tableau, enlever « ou »	Titre du tableau remplacer le « ou » par « , » et ajouter à la fin du titre : « ou modification au terrain »

#### Description de la zone visée

Cette modification touche des immeubles situés dans toutes les zones de la Municipalité.

#### Approbation référendaire

Ce projet ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter le service de l'urbanisme et de l'environnement à l'adresse courriel [urbanisme@saintpaul.quebec](mailto:urbanisme@saintpaul.quebec) ou en composant le 450-759-4040 poste 232.